



HEURE D'ARRIVÉE À L'ÉCOLE LE MATIN

La surveillance sur la cour de l'école débute avec l'arrivée du premier autobus à 8 h.

Vous ne devez absolument pas amener votre enfant avant cette heure, car il/elle sera sans surveillance, et donc votre responsabilité.

Tous les élèves doivent être arrivés avant 8 h 30 sans exception à moins d'une excuse valable. Si votre enfant est en retard, vous devez vous présenter avec lui au secrétariat.

***** En aucun temps, vous ne pouvez laisser votre enfant après 8 h 30 à l'extérieur, car les classes sont commencées et il n'y a aucun surveillant à l'extérieur.**

Les apprentissages nous permettent de s'outiller pour la vie.

